



Maison Jacques Copeau

Soutenez la Maison Jacques Copeau et demandez le programme !

Pernand-Vergelesses, le 15 mars 2017

Chers Amis,

Plus que jamais, votre soutien et l'intérêt que vous portez à la Maison Jacques Copeau sont pour nous essentiels.

Votre engagement nous donne des ailes pour développer un projet dont les branches se conjuguent et se nourrissent : la transmission du théâtre sous toutes ses formes, l'accompagnement de la création, la mise en valeur du patrimoine.

Projets éducatifs, stages de formation professionnelle, rencontres, résidences de recherche et de création, chantiers de réhabilitation, expérimentations variées, c'est une année dense et passionnante qui a démarré. Et nous poursuivons avec nos partenaires les démarches pour la création prochaine de notre espace permanent de travail.

Vous découvrirez notre programme 2017 et notre activité en 2016 dans les deux documents joints à cet appel.

Pour faire vivre la Maison et lui donner les moyens de mieux accueillir, de mieux transmettre, de mieux accompagner, votre soutien moral et financier n'a pas de prix.

D'avance, merci !

Avec nos très cordiales salutations,

L'équipe de la Maison Jacques Copeau

Donnez et réduisez votre impôt !

Vos versements sous forme de dons ou de cotisations à la Maison Jacques Copeau peuvent donner lieu à une réduction de votre impôt sur le revenu. (Art. 200 et 238 bis du C.G.I.)



4 rue Jacques Copeau 21420 Pernand-Vergelesses
www.maisonjacquescopeau.com / www.facebook.com/maisonjacquescopeau/
Association loi 1901 créée le 22 juin 2009 - Siret : 514 805 894 00011



Les amis de la
Maison Jacques Copeau



Bulletin d'adhésion 2017

NOM : Prénom :
(à renseigner en cas de changement)

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel :

Cotisation annuelle 20 €

Membre bienfaiteur (à partir de 100 €) €

***Merci de remplir ce bulletin et de nous l'adresser avec votre chèque à :
Maison Jacques Copeau, 4 rue Jacques Copeau - 21420 Pernand-Vergelesses.***